



## BRÈVES ÉCONOMIQUES

### DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 47 – 28 janvier 2022

#### Faits marquants

- Prolongation de mesures de soutien aux entreprises les plus touchées par la crise.
- Net rebond du commerce extérieur de la Suisse, tiré notamment par les ventes vers les Etats-Unis, désormais 1<sup>er</sup> client du pays.
- Réactivation du volant anticyclique de fonds propres des banques.

#### LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 27/01	Var. vs 20/01
EUR/CHF	1,0383	-0,03%
USD/CHF	0,9273	+1,32%
SMI	12 176.90	-3,05%
Taux 10a	0,03	+1pb

#### Covid-19

##### Situation sanitaire Suisse et Liechtenstein, 28 janvier à 13h :

	Cas confirmés source OFSP*	Décès source OFSP
Lundi 24 janvier	2 032 697	12 307
Mardi 25 janvier	2 075 147	12 318
Mercredi 26 janvier	2 112 133	12 325
Jeudi 27 janvier	2 130 857	12 329

\*Office fédéral de la santé publique

**Aides aux entreprises :** Le Conseil fédéral a décidé de prolonger le soutien aux entreprises les plus touchées par la crise, via des adaptations de l'ordonnance Covid-19 Assurance chômage. La procédure de décompte sommaire des indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT), introduite en février 2020, est ainsi prolongée jusqu'au 31 mars 2022. Parallèlement, la durée maximale de perception de l'indemnité en cas de RHT de 24 mois pendant le délai-cadre de deux ans, jusqu'alors limitée jusqu'à fin février 2022, sera finalement prolongée jusqu'au 30 juin 2022. Pour les entreprises concernées par l'obligation des 2G+, le droit à l'indemnité en cas de RHT a été réintroduit, sous certaines conditions et pour différents groupes de travailleurs. Le gouvernement a également supprimé le délai d'attente et la limitation à quatre périodes de décompte pour les pertes de travail supérieures à 85 % pour toutes les entreprises, et ce du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2022. L'ensemble de ces mesures vise à renforcer la liquidité des entreprises en RHT et à réduire les risques de licenciements.

## Economie

**Commerce extérieur** : Après une année 2020 fortement marquée par la pandémie de Covid-19, le commerce extérieur suisse s'est révélé très dynamique en 2021, confirmant la forte intégration de la Suisse aux échanges mondiaux. Avec une hausse des exportations de +15,2 % et des importations de +10,1 %, la Suisse affiche un excédent commercial de 58,7 Mds CHF. Alors que l'Allemagne constituait le principal débouché pour les exportations suisses depuis 1954, elle a été supplantée l'an dernier par les États-Unis captant 18 % des ventes sur un total de 259,5 Mds CHF à l'export. Les ventes vers la Chine ont aussi sensiblement progressé pour atteindre 15,5 Mds CHF, soit 5,7 % des exportations, un niveau équivalent à celui des ventes vers la France (14,8 Mds CHF).

**Fiscalité** : Le Conseil fédéral a fixé l'entrée en vigueur de la réforme de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Cette réforme vise à permettre de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale et à favoriser l'intégration des femmes sur le marché du travail. Actuellement, les parents peuvent déduire jusqu'à 10 100 CHF de leur revenu imposable pour chaque enfant gardé à l'étranger. Avec la révision de la loi sur l'impôt fédéral direct, ce plafond sera augmenté à 25 000 CHF. Cette hausse de la déduction fiscale entraînerait une diminution des recettes publiques d'environ 10 M CHF par an pour la Confédération.

**Marché du travail** : Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a publié un rapport succinct sur l'évolution du marché du travail dans le secteur du tourisme. Le rapport souligne une attractivité du secteur plus faible que la moyenne, en raison notamment des bas salaires, des horaires irréguliers, de la saisonnalité et de la faible sécurité de l'emploi. L'aggravation, dans le contexte de la pandémie de Covid-19, de la pénurie de main d'œuvre qualifiée est identifiée comme l'un des principaux défis du secteur.

## Secteur financier

**Banques** : Le numéro deux du secteur bancaire helvétique Crédit suisse prévoit d'enregistrer une perte avant impôts d'environ 1,6 Md CHF au quatrième trimestre 2021. En cause, une nouvelle provision de 500 M CHF pour répondre aux différents litiges accumulés par le groupe.

**Régulation bancaire – exigence de fonds propres** : Lors de sa séance du 26 janvier 2022, le Conseil fédéral a approuvé la proposition de la Banque nationale suisse (BNS) de réactiver le volant anticyclique de fonds propres. Celui-ci avait été désactivé en mars 2020 afin d'encourager les banques à prêter davantage, dans un objectif de soutien à la liquidité. En décembre 2021, la BNS affirmait dans son dernier examen de la situation économique et monétaire, que les volumes des prêts hypothécaires continuaient de progresser malgré la très forte hausse des prix de l'immobilier, creusant l'écart avec les revenus moyens. Suivant la récente recommandation de l'OCDE visant à lutter contre les risques accrus sur les marchés hypothécaire et immobilier, la BNS a ainsi décidé de contraindre les banques à rehausser leur niveau de fonds propres d'ici le 30 septembre 2022, de manière à assurer la couverture de leurs créances hypothécaires pour une part de 2,5 %.

## Secteurs non financiers

**Energie** : En raison des inquiétudes liées à une potentielle pénurie d'électricité en Suisse, le Parti libéral-radical (PLR) a annoncé vouloir revoir sa position à l'égard du nucléaire. Après l'UDC, le PLR évoque l'opportunité des centrales nucléaires de nouvelle génération pour garantir la sécurité de l'approvisionnement suisse en électricité. Selon l'Association suisse de l'industrie gazière, en 2020, 47 % du gaz importé en Suisse provenait de Russie ; un cinquième des ménages helvétiques utilisant cette énergie pour se chauffer. La construction de nouvelles centrales est aujourd'hui interdite, le peuple suisse ayant approuvé en 2017 la Stratégie énergétique 2050 prévoyant la sortie du nucléaire. La proposition du PLR de faire tomber cette interdiction reste soumise à de nombreux obstacles, dont celui de l'acceptabilité populaire.

**Cybersécurité** : La Suisse est confrontée ces dernières semaines à une hausse des incidents en matière de cybersécurité. Après le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), les Chemins de Fer Fédéraux (CFF) ont ainsi annoncé avoir subi une cyberattaque causant la fuite d'un million de données sur la plateforme de distribution globale des transports publics. Selon le PDG du groupe Kudelski, l'une des explications de cette tendance résiderait dans l'accroissement du nombre d'opérations possibles à distance, liés notamment au télétravail, offrant ainsi aux pirates des possibilités d'attaques plus larges. Selon une récente étude publiée par la Fondation Ethos, les entreprises suisses présenteraient des lacunes structurelles en matière de sécurité numérique : manque de transparence sur les pratiques numériques, faible préparation aux cyberattaques et faible sensibilité aux questions éthiques.

**Innovation** : D'après le Swiss Venture Capital Report, les start-up suisses ont levé 3,1 Mds CHF en 2021, soit une hausse de 44 % sur un an. Abrisant tous deux une haute école polytechnique fédérale sur leur territoire, les cantons de Zurich et de Vaud confirment leur statut de « poids lourds » de l'innovation, avec des investissements respectivement de 1,3 Md CHF (+102,1 %) et 605 M CHF (+47,8 %). Le numérique, le spatial et la santé se démarquent nettement. A noter également que les start-up spécialisées dans les nouvelles technologies financières -fintechs- ont levé 850 M CHF, soit quatre fois plus qu'en 2020. Leurs ambitions plus internationales ont notamment attiré l'attention des grands acteurs anglo-saxons du capital-risque.

**Accès au marché UE-Suisse** : L'association suisse de technologie médicale Swiss Medtech a annoncé mardi que l'Allemagne accepterait durant une période transitoire l'importation de produits médicaux certifiés en Suisse, malgré la non-actualisation de l'accord sur les obstacles techniques au commerce (ARM). Pour rappel, depuis le 26 mai 2021, l'UE ne reconnaît plus les certificats émis par un organisme ayant son siège en Suisse - et donc les produits certifiés SQS. Si l'association Swiss Medtech compte sur l'effet de signal de l'Allemagne, la Commission européenne a rappelé les règles applicables aux produits médicaux suisses, en soulignant la non-conformité des déclarations de l'Allemagne aux textes européens.

**Culture** : À l'issue d'un appel d'offres publié par la Réunion des musées nationaux pour le Grand Palais, RX France, l'opérateur historique de la FIAC (Foire internationale d'art contemporain) depuis 30 ans, a été dessaisi. L'acteur bâlois Art Basel, à travers sa société mère MCH Group, organisera dès octobre 2022 la prochaine foire d'art contemporain de Paris en lieu et place de la FIAC. Avec cette nouvelle présence à Paris, Art Basel complète son offre mondiale qui s'étend aujourd'hui à Hong-Kong et Miami Beach. Art Basel s'engage ainsi à Paris pour sept années avec un budget global de 10,6 M EUR.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication :  
Rédacteurs :

Gilles BORDES  
Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET

Pour s'abonner :

[berne@dgtresor.gouv.fr](mailto:berne@dgtresor.gouv.fr)

*Clause de non-responsabilité* : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.  
Crédits visuel : Pixabay